

Conseil Municipal

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, le :

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 à 19H00

**Salle de Conférence de la Médiathèque
(ordre du jour ci-joint)**

Le Conseil Municipal se réunira en présence du public. La séance sera également retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Antoine GRAU



ORDRE DU JOUR

(Conseil Municipal du mercredi 22 novembre 2023)

INFORMATIONS

- a) Réponses aux Lagordais
- b) Information sur les décisions et les engagements supérieurs à 4 000€

ENFANCE-JEUNESSE

- 1) Tarifs des services enfance municipaux
- 2) Participation financière de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Fénelon Notre-Dame, sous contrat d'association

VOIRIE – DOMAINE PUBLIC

- 3) Procès-verbal de remise d'ouvrages cyclables
- 4) Acquisition de la parcelle ZI 238 – Rue des Lilas
- 5) Acquisition de la parcelle ZI 240 – Rue des Lilas
- 6) Acquisition de la parcelle ZI 242 – Rue des Lilas
- 7) Acquisition de la parcelle ZI 244 – Rue des Lilas
- 8) Acquisition de la parcelle AB 1529 – indivision POINEAU (Mesdames BORUSINSKI et PELGRIS) - piste cyclable LAGORD / L'HOUMEAU
- 9) Acquisition de la parcelle AB 1531 – UNAPEI 17 - piste cyclable LAGORD / L'HOUMEAU

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

- 10) Tarifs municipaux 2024
- 11) Marché « Prestations d'entretien des locaux de la commune de Lagord »

RESSOURCES HUMAINES

- 12) Revalorisation des frais de mission dans la fonction publique territoriale : mise à jour de la délibération n°2015-36 du 27 mai 2015 relative aux conditions et modalités de prise en charge des frais de mission des agents
- 13) Augmentation de la valeur faciale des titres restaurant
- 14) Création de postes d' « Assistant/e comptabilité – ressources humaines » à temps complet – aux grades d'Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 15) Création de postes de « Directeur/rice général/e des services » à temps complet – aux grades d'Attaché et d'Attaché principal
- 16) Présentation du tableau des effectifs